

NOUVELLES DE BIRMANIE – NUMERO SPECIAL CAMPAGNE « BIRMANIE : MENACE SUR LA PAIX »

Appel à signatures

Les Amis de la Terre, la Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH), Info Birmanie, la Ligue des Droits de l'Homme, Reporters sans frontières et le réseau Ritimo ont lancé le 24 octobre 2006 la campagne « Birmanie : menace sur la paix » visant à l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies sur la Birmanie.

Nous invitons chacun à signer la pétition portée par la campagne sur www.info-birmanie.org.

Info Birmanie et la question d'une action du Conseil de sécurité des Nations unies en Birmanie

Au cours des derniers mois, Info Birmanie s'est mobilisée autour de la question d'une action du Conseil de sécurité. Ses actions furent entre autres :

- publication en français du rapport de référence « Threat to the Peace : A Call for the UN Security Council to Act in Burma » (« Menace contre la Paix : Appel au Conseil de sécurité de l'ONU pour une action en Birmanie »)
- relais d'un appel lancé aux parlementaires du monde entier
- relais d'un appel similaire auprès d'O.N.G. françaises de dimension internationale
- organisation de la venue à Paris du NCGUB (gouvernement birman en exil) du 20 au 22 juin

Communiqué de presse d'Info Birmanie du 24 octobre 2006

Les Amis de la Terre, la Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH), Info Birmanie, la Ligue des Droits de l'Homme, Reporters sans frontières et le réseau Ritimo

lancent aujourd'hui une campagne intitulée «Birmanie : menace sur la paix » visant à l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies sur la Birmanie.

Les prix Nobel de la paix Vaclav Havel et Desmond M. Tutu avaient appelé en septembre 2005 à une action du Conseil de sécurité dans ce pays. La communauté nationale a réagi à cet appel en inscrivant le 15 septembre 2006 la Birmanie à l'ordre du jour permanent du Conseil. Les organisations réunies dans cette campagne estiment qu'il faut maintenant aller plus loin et demandent au ministre des Affaires étrangères d'user de toutes ses ressources diplomatiques pour l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité sur la Birmanie. Une campagne de signatures est prévue à cet effet. « Nous espérons que les citoyens français se mobiliseront massivement pour l'obtention de cette résolution », déclare Frédéric Debomy, coordinateur de l'association Info Birmanie. « En Birmanie, plus de 530 000 personnes ont signé une pétition demandant la libération des prisonniers politiques, en parfaite connaissance des risques encourus. Nous espérons que ce sursaut de courage inspirera nos compatriotes. » La résolution envisagée exigera du régime birman qu'il relâche Aung San Suu Kyi et l'ensemble des prisonniers politiques birmans et travaille avec le bureau du Secrétaire général des Nations unies à la restauration d'un régime démocratique.

« Quand on me demande : « Qu'est-ce que je peux faire pour la Birmanie ? », je réponds : « Signez la pétition ! » », déclare Jane Birkin, marraine de la campagne.

La résolution : recommandations du rapport « Menace contre la paix » commandité par Vaclav Havel et Desmond M. Tutu et rédigé par le cabinet DLA Piper Rudnick Gray Cary (septembre 2005)

Le Conseil de sécurité de l'ONU devrait adopter une résolution sur la situation en Birmanie conformément à son autorité d'après le Chapitre VII de la Charte de l'ONU et aux précédents du Conseil de Sécurité. La résolution devrait :

- Exposer les raisons majeures de l'intervention du Conseil de sécurité, insistant sur la menace contre la paix causée par les principaux points décrits dans ce rapport ;
- Exiger que le gouvernement birman travaille avec le bureau du Secrétaire général à la mise en place d'un plan de réconciliation nationale et à la restauration d'un gouvernement élu démocratiquement ;
- Demander au Secrétaire général de rester scrupuleusement engagé dans le processus de résolution du conflit et requérir qu'il en réfère au Conseil de sécurité de façon régulière ;
- Exhorter le gouvernement birman à garantir aux Nations unies et aux organisations humanitaires internationales un accès immédiat, sûr et sans entrave à toutes les zones du pays afin qu'elles apportent une aide humanitaire aux populations les plus vulnérables, notamment les personnes déplacées intérieurement ; et
- Demander la libération immédiate et inconditionnelle d'Aung San Suu Kyi et de tous les prisonniers politiques de Birmanie.

Chronologie

19/09/05 - Vaclav Havel et Desmond M. Tutu présentent un rapport demandant au Conseil de sécurité des Nations unies de considérer le régime militaire birman comme une menace pesant sur la paix mondiale.

21/09/05 - La Ligue Nationale pour la Démocratie fait connaître son soutien à l'initiative de Vaclav Havel et Desmond M. Tutu.

29/09/05 - Le Rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des droits de l'homme en Birmanie dénonce dans un rapport le non respect des libertés civiles, la torture dans les centres de détention, les graves violations des droits de l'homme contre les minorités ethniques et les allégations de travail forcé et de viol par les forces gouvernementales.

27/11/05 - la junte militaire birmane informe Aung San Suu Kyi de la prorogation de son assignation à résidence.

18/11/05 - L'Assemblée générale des Nations unies adopte une résolution réprouvant les violations des droits de l'homme en Birmanie.

02/12/05 - le Conseil de sécurité des Nations unies décide, pour la première fois de son histoire, d'examiner prochainement la situation en Birmanie. Russie et Chine acceptent l'organisation d'un simple exposé du secrétariat « parce qu'il n'y aura rien de contraignant ».

28/04/06 - La junte menace d'inclure la LND sur la liste des " organisations terroristes ", ce qui pourrait entraîner son interdiction

31/05/06 – Les Etats-Unis annoncent leur intention de demander une résolution de l'Onu sur la Birmanie

09/06/06 - La Birmanie dénonce les tentatives américaines pour obtenir l'adoption par le Conseil de sécurité de l'Onu d'une résolution la condamnant.

20/06/06 – Lors d'une conférence de presse à Paris, le Premier ministre du gouvernement birman en exil appelle les autorités françaises à « se mobiliser » en vue d'obtenir le vote d'une résolution au Conseil de sécurité de l'Onu.

Le Japon, jusqu'alors opposé à une action du Conseil de sécurité en Birmanie, change d'avis.

23/08/06 – Le chef de la diplomatie indonésienne assure que l'Asean n'aidera pas la Birmanie à assurer sa défense si le Conseil de sécurité de l'ONU condamne la junte au pouvoir.

15/09/06 - Le dossier birman est inscrit à l'ordre du jour permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Dix pays membres du Conseil ont voté pour, quatre contre et un pays s'est abstenu.

29/09/06 - L'ambassadeur américain auprès des Nations unies indique que les Etats-Unis souhaitent déposer prochainement au Conseil de sécurité un projet de résolution sur les violations des droits de l'Homme en Birmanie. Il a précisé que Washington agira vraisemblablement après une visite que le rapporteur spécial des droits de l'homme en Birmanie, M. Gambari, doit effectuer en Birmanie en novembre. Pour une résolution, les Etats-Unis risquent de se heurter à l'opposition déterminée de la Chine, voire de la Russie, toutes deux dotées du veto.